



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'AFD ET **Protection sociale et climat**



© Eric Beaupont / AFD

32
projets de protection sociale
entre 2020 et 2024

financés par
1,46 Md€
en prêts (1,29 Md€),
et subventions (173 M€)

52,5 %
de ces projets génèrent
des co-bénéfices climatiques
72 % d'entre eux
s'accompagnent d'objectifs
d'égalité de genre

Le changement climatique entraîne des conséquences socio-économiques majeures : aggravation de la pauvreté et des inégalités, baisse du niveau de vie, risques pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé. Les populations les plus fragiles sont les plus touchées par ces effets. Contre ces impacts interdépendants, il est donc nécessaire d'adopter une approche globale pour protéger les populations. C'est pourquoi l'AFD finance des systèmes de protection sociale et des programmes ayant pour objectif d'aider les personnes et les économies vulnérables à faire face aux effets du changement climatique et à réduire les émissions de carbone.

#MondeEnCommun

La contribution de l'AFD à la protection sociale à l'ère du changement climatique

Impact du changement climatique sur les inégalités sociales



Le changement climatique pourrait plonger jusqu'à **132 millions** de personnes dans la pauvreté d'ici 2030 (Banque mondiale, 2020).¹



Augmentation moyenne des inégalités de **1,4 point**² d'ici 2100 sous l'effet du changement climatique (Emmerling et al., 2024).³



Les femmes et les enfants sont **14 fois** plus susceptibles de mourir dans une catastrophe naturelle que les hommes (PNUD, 2022).⁴

Approche, actions et outils de l'AFD

Près de la moitié de la population mondiale ne bénéficie pas de couverture sociale (OIT, 2024). Pourtant, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'importance de la protection sociale pour lutter contre la pauvreté et les inégalités face à des situations de crise. Outre la sécurité sociale et économique qu'elle procure, en assurant des niveaux de vie suffisants face aux chocs climatiques, la protection sociale est aussi un outil efficace pour rendre le programme d'action pour le climat acceptable sur le plan social. L'extension de la protection sociale, abordée sous l'angle de l'égalité de genre, devrait constituer un élément central des politiques climatiques. En ce sens, l'AFD contribue à :

- **Améliorer les programmes de protection sociale**, tels que les transferts monétaires, les minimums vieillesse, les projets concernant les travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre ou les filets sociaux productifs, qui renforcent la capacité de résilience des populations pauvres et peuvent être facilement étendus aux

personnes touchées par des catastrophes climatiques (comme les inondations, les typhons, ou lors des saisons sèches).

- **Renforcer l'équité de la transition écologique**, par exemple en facilitant l'assistance aux personnes qui perdent leur emploi dans des industries polluantes ou en soutenant financièrement les populations défavorisées touchées par les augmentations des taxes carbone.

L'AFD a recours à un certain nombre d'instruments financiers (des programmes d'appui budgétaires ou des projets financés par des prêts ou des subventions) pour investir dans la protection sociale. Les cofinancements avec des fonds multilatéraux et les partenariats avec des banques publiques de développement sont privilégiés. L'intégration de financements publics et privés, grâce à des collaborations avec des fondations philanthropiques, offre la possibilité de créer des solutions de financement innovantes.

Contribution aux ODD

OOD 1 : Pas de pauvreté

OOD 2 : Faim « Zéro »

OOD 3 : Bonne santé et bien-être

OOD 5 : Égalité entre les sexes

OOD 8 : Travail décent et croissance économique

OOD 10 : Inégalités réduites

OOD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

OOD 14 : Vie aquatique

OOD 15 : Vie terrestre

OOD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs



¹ Estimations révisées de l'impact du changement climatique sur l'extrême pauvreté d'ici 2030.

² Mesuré par l'indice Gini.

³ Étude multi-modèle des inégalités et des changements climatiques | Nature Climate Change.

⁴ Article « Women are hit hardest in disasters, so why are responses too often gender-blind? » | Programme des Nations unies pour le développement.

La protection sociale, un outil intégré à l'agenda climatique

La protection sociale joue un rôle essentiel pour relever les défis sociaux du changement climatique. Les politiques et les programmes de protection sociale, qui s'articulent autour des cinq piliers suivants, accompagnent la trajectoire de développement bas-carbone et résiliente.

1

Lutter contre la pauvreté et les inégalités

La protection sociale contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités, diminuant ainsi la vulnérabilité des populations. **L'extension de la couverture des programmes de protection sociale** permet donc aux populations de mieux faire face aux effets du changement climatique, grâce à un meilleur accès aux biens de consommation de base, au renforcement de leur capital humain (à travers l'accès à la santé et à l'éducation) et à la promotion de l'inclusion économique et sociale. La protection sociale en tant que telle constitue ainsi un facteur de résilience face au changement climatique.



2

Renforcer la résilience socio-écologique et atténuer les risques

Il est essentiel de renforcer la résilience non seulement sociale mais aussi écologique. **Les programmes de protection sociale** y contribuent en fournissant des transferts d'argent aux populations vulnérables en échange d'une **meilleure gestion des ressources naturelles et des écosystèmes**, de meilleures pratiques agricoles ou d'activités économiques respectueuses de la nature. Les programmes d'emploi publics, qui demandent aux personnes défavorisées qu'elles contribuent par leur travail à la constitution d'actifs en échange d'argent, peuvent être axés sur des activités qui contribuent à la gestion de l'environnement et à l'atténuation des risques (par exemple, la construction de petits barrages, d'étangs et de tranchées, de canaux d'irrigation, d'installations de stockage d'eau et de céréales, etc.).

Mauritanie

Les Mauritaniens font face à de nombreuses crises socio-économiques et sécuritaires, dont le changement climatique est l'un des principaux facteurs. Près d'un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté et, chaque année, entre 450 000 et 1 million de Mauritaniens connaissent une insécurité alimentaire, notamment durant la période de soudure agricole.

L'AFD est un acteur de longue date dans le pays et œuvre à la protection des populations en collaboration avec des partenaires locaux pour établir des filets de sécurité sociale qui amortissent les chocs. L'AFD soutient la mise en œuvre du Fonds national pour la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle (FNRCAN). Celui-ci anticipe les besoins des populations avant les crises et accorde des fonds aux populations vulnérables situées dans les zones les plus touchées par le changement climatique pendant la période de soudure. 80 000 personnes, dont 90 % sont des femmes, bénéficient du Fonds. Afin d'améliorer l'accès des femmes aux programmes de protection sociale, le FNRCAN tient compte des facteurs qui les rendent vulnérables, comme la pauvreté et la violence.

L'AFD est le principal contributeur du Fonds. Ce financement a pris la forme d'un projet initial de 12 millions d'euros en 2022, suivi d'une subvention de 8 millions d'euros en 2024 pour protéger la population mauritanienne. Le projet inclut également un programme d'assistance technique et opérationnelle sous la forme d'un soutien financier du FNRCAN d'un montant de 1,3 million d'euros.

3

Rendre adaptables les dispositifs d'assistance et d'assurance sociales face aux aléas climatiques

La protection sociale est aussi un **outil d'adaptation au changement climatique**, connu sous le nom de Protection sociale adaptative (PSA). Elle consiste à identifier les populations à risque, avant les situations de crise, et à élaborer des programmes sociaux pour protéger ces groupes. À plus long terme, la PSA renforce la capacité de résilience des ménages en les aidant à faire face et à s'adapter aux risques climatiques.

Les principaux éléments constitutifs de la protection sociale adaptative sont les suivants :

- **garantir** la préexistence de programmes de Protection sociale prêts à être étendus rapidement ;
- **identifier, sélectionner et inscrire dans des registres** les populations pauvres et vulnérables au changement climatique ;
- **coordonner** entre elles les institutions nationales qui œuvrent en faveur de la protection sociale et de la gestion des risques de catastrophe, et avec leurs partenaires ;
- **mettre en place** des mécanismes financiers visant à garantir la disponibilité à court terme des ressources et la pérennité du système PSA.

Bien que la Protection sociale adaptative prenne souvent la forme de programmes d'assistance (notamment de programmes de transferts monétaires), les régimes d'assurance sociale (comme l'assurance maladie ou les régimes de retraite) peuvent aussi gagner en flexibilité pour faire face aux chocs climatiques en ajustant les cotisations, les prestations ou les critères d'éligibilité.

Afrique du Sud

Bien que l'Afrique du Sud soit la puissance économique la plus importante du continent africain, elle doit faire face à des défis climatiques et socio-économiques importants. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à promouvoir une énergie moins carbonée et a lancé le projet Just Energy Transition (JET) en faveur d'une transition énergétique juste. Pour soutenir la mise en œuvre de ce plan, l'AFD a accordé un prêt de 400 millions d'euros au gouvernement, avec un triple objectif : combattre la pauvreté, créer des emplois et atténuer les inégalités. L'AFD alloue une subvention additionnelle de 1,5 million d'euros pour financer une assistance technique. Ce projet vise à :

- améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité du plan de transition énergétique JET ;

- promouvoir une énergie durable et accessible à tous, en particulier aux populations défavorisées, en contrôlant les prix et en améliorant la distribution d'électricité dans les villes et les villages ;
- promouvoir une économie inclusive et améliorer l'accès aux compétences et au marché du travail, notamment en créant 10 000 nouveaux emplois dans les zones les plus touchées par la transition énergétique et en favorisant l'entrepreneuriat inclusif dans les zones vulnérables.

Le projet lutte contre les inégalités de genre grâce à un programme visant à renforcer les capacités d'adaptation des femmes vulnérables et à soutenir financièrement les entreprises dirigées par des femmes. Il devrait jouer un rôle important dans les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

4

Appuyer le volet transition juste vers une économie bas-carbone

La dimension sociale de la transition vers une économie respectueuse de l'environnement est souvent négligée. Les personnes qui travaillent dans des secteurs à fortes émissions de carbone pourraient perdre leur emploi et subir une baisse de revenus, en plus de voir leurs conditions de travail se dégrader. La transition peut aussi entraîner une augmentation des prix et des taxes sur les produits et les services à fortes émissions de carbone, ce qui toucherait davantage les populations à faibles revenus. Pour assurer une transition juste, il est important d'étudier les liens entre dynamique sociale et politiques de réduction des émissions de carbone.

En convertissant les risques sociaux en opportunités, la transition juste incorpore une perspective de justice sociale dans ses politiques environnementales. **La protection sociale contribue à la transition juste** en protégeant les populations contre les pertes de revenus et de moyens de subsistance causées par les mesures de transition et en soutenant financièrement la mise en œuvre de mesures visant à réduire les émissions de carbone.



5

Verdir les systèmes de protection sociale

Tous les acteurs de la protection sociale, notamment les gouvernements ainsi que les organismes de mise en œuvre et de financement, **peuvent contribuer à la réduction des gaz à effet de serre** en agissant sur les émissions de leurs bâtiments, de leurs opérations et de leurs services.



Égypte

En Égypte, depuis 2018, l'AFD soutient le déploiement du nouveau système d'assurance maladie universelle (UHS), dont la mise en œuvre complète est prévue d'ici 2030. Cette réforme ambitieuse vise des gains d'efficacité et d'équité en améliorant l'accès aux services de santé et en garantissant une protection financière contre les dépenses de santé dues aux catastrophes. Dans le cadre de cette dynamique de transformation, les autorités égyptiennes ont décidé d'intégrer l'agenda climatique au secteur de la santé en élaborant une Stratégie verte pour l'assurance maladie. Cette stratégie attribue un rôle spécifique à chaque institution clé impliquée dans la réforme. Par exemple, l'Autorité de l'assurance maladie universelle (UHIA) prévoit d'intégrer progressivement une approche climatique dans la révision de son panier de soins, en incluant des interventions liées aux risques sanitaires induits par le changement climatique, en promouvant des actes efficaces pour éviter les soins inutiles, et en développant la télémédecine afin de réduire les déplacements. Avec le soutien de l'AFD, les principales institutions de l'UHS commencent également à se préparer à calculer l'empreinte carbone du système et à identifier les leviers prioritaires pour la réduire à l'échelle de l'ensemble du dispositif.

France

En France, les acteurs du système de sécurité sociale s'emploient à relever les défis du changement climatique. En 2023, la Caisse nationale d'assurance maladie a lancé une mission nationale pour la transition écologique. Une feuille de route a été établie pour accélérer la transformation du système de santé français. Ses principaux objectifs sont d'atténuer les effets de l'environnement sur la santé, de préserver les ressources naturelles (eau, air, terre...) et la biodiversité, et d'adapter le système de santé aux dangers environnementaux (pandémies, catastrophes naturelles, températures extrêmes...). Les objectifs de la transition écologique pour la période 2025-2027 font actuellement l'objet de discussions. De plus, d'autres acteurs du système de sécurité sociale prennent des mesures visant à réduire leurs émissions de carbone, notamment grâce à des systèmes numériques respectueux de l'environnement.

Partenariats mondiaux

Partenariat entre l'AFD et la Banque mondiale

L'AFD et la Banque mondiale ont financé conjointement des opérations d'aide budgétaire et des projets visant à protéger les personnes vulnérables avant, pendant et après des crises dans le monde entier, en particulier en Inde, au Bangladesh, au Sahel (notamment en Mauritanie) et à l'île Maurice. Des études ont mis en évidence l'impact significatif de ces dispositifs de protection sociale adaptative sur la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la productivité et la résilience.

Partenariat entre l'AFD et la Banque asiatique de développement (BAD)

En partenariat avec la BAD et d'autres donateurs, l'AFD contribue au volet social du Programme de partenariat pour la résilience des communautés qui vise à accroître les investissements pour l'adaptation au changement climatique et à renforcer la résilience des communautés pauvres en Asie et dans le Pacifique.

L'AFD et l'initiative Finance en commun

Le sommet Finance en commun rassemble 528 banques publiques de développement (BPD) qui s'engagent à aligner leurs financements sur les Objectifs de développement durable et sur l'Accord de Paris. En profitant de cette dynamique, 18 BPD membres de la Coalition pour les investissements sociaux mènent un programme ambitieux en faveur de la protection sociale et de la santé. Pour atteindre cet objectif, deux groupes de travail spécialisés se consacrent à la transition énergétique juste (« Just Energy Transition ») et au financement de la santé et de la lutte contre le changement climatique (« Financing climate-health »). En contribuant à la réflexion stratégique et aux actions de la Coalition, ils renforcent l'impact social et climatique du financement public.

L'AFD et l'Accélérateur mondial

En 2021, le Secrétaire général de l'ONU a lancé l'Accélérateur mondial pour l'emploi, la protection sociale et les transitions justes. Cette initiative vise à appuyer la création de 400 millions d'emplois décents ainsi que l'extension de la protection sociale aux 4 milliards d'êtres humains qui en sont aujourd'hui exclus. L'Accélérateur mondial s'articule autour de trois axes : les stratégies, le financement et la coopération renforcée. L'objectif est de rallier les acteurs du développement pour favoriser une transition inclusive et durable. L'AFD prend part à ces échanges et soutient ces objectifs fondamentaux grâce à ses investissements.



L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Du côté des autres, pour un monde en commun.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland-Barthes
75598 Paris Cedex 12
France

 afd.fr

 facebook.com/AFDOfficiel

 x.com/AFD_France

#MondeEnCommun